

MAGGIE DE BLOCK CRÉE un fonds d'aide aux victimes du Softenon

▶ Elles attendaient depuis 1960. L'avant-projet de loi pour indemniser enfin les victimes de ce scandale vieux de 60 ans (!) sera présenté au conseil des ministres.

► Maggie De Block veut et va créer un fonds d'aide aux victimes de la thalidomide, ce médicament de la fin des années 1950 et du début des années 1960 plus connu sous le nom de Softenon, à l'origine de graves malformations chez des dizaines d'enfants en Belgique. Selon nos informations, la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a préparé un avant-projet de loi qui prévoit d'indemniser, pour la première fois depuis le scandale, il y a soixante ans, les personnes concernées.

L'avant-projet est prêt. Le texte sera présenté en conseil des ministres avant de l'être à la Chambre, encore cette législature. En outre, la ministre prévoit de rencontrer les victimes pour discuter du mécanisme d'indemnisation retenu. Contactée, l'une d'elles exprime déjà sa grande, sa profonde satisfaction.

L'INITIATIVE DE Maggie De Block fait suite à l'arrêt prononcé le 22 février dernier par la cour d'appel de Bruxelles condamnant l'État - représenté par la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique - à présenter à la Chambre un avant-projet de loi en vue de la constitution d'une fondation d'utilité publique destinée à indemniser les victimes du Softenon. Celles-ci ont actuellement entre 58 et 60 ans.

"Encore en octobre", confie M^r Nicolas Estienne, "ne voyant rien venir, j'avais la crainte que le gouvernement ne ferait rien" tandis

que l'autre conseil des victimes, Jean-Paul Tieleman, se fendait d'un courrier agressif qu'il adressait aux avocats de l'État: "Va-t-on encore les oublier?"

Au cabinet de Maggie De Block, le porte-parole, Florent Baudewyns, pouvait nous confirmer: "La création d'un fonds d'aide avait déjà été annoncée par (mon) prédécesseur (Laurette Onkelinx, PS) qui (prise de court par) la chute du gouvernement Di Rupo, n'avait pas pu le mettre en place."

"Ces personnes doivent se battre depuis tant d'années", s'élève M^{me} De Block. "Leur situation me touche profondément. Je travaille à la mise en place du fonds d'aide

mais ça prend du temps. Le mécanisme devant encore être validé par le gouvernement, il est impossible d'en dévoiler le fonctionnement." Pour rappel, l'ancienne ministre Onkelinx prévoyait un fonds doté d'un budget de 5 millions d'euros.

C'est le travail du journaliste : nous avons pu nous procurer l'information par nos propres sources. Pour être correct, précisons que Maggie De Block dit "regretter cette fuite dans la presse". "Les victimes sont les premières personnes à qui la ministre pense.

Elles auraient dû être les premières informées." Précisons que plusieurs victimes étaient informées d'un projet se concrétisant.

En tout état de cause, rien n'empêchera la création de ce fonds d'aide, indépendamment

du résultat d'une ultime procédure tentée par les avocats de l'État belge. Maggie De Block nous informe en effet que ses services ont déposé un pourvoi en cassation contre l'arrêt de la cour d'appel donnant satisfaction aux victimes du Softenon.

S'appuyant sur le principe de la séparation des pouvoirs, les avocats de l'État n'acceptent pas que le pouvoir judiciaire oblige le pouvoir législatif à prendre une initiative. L'arrêt du 22 février 2018 est pour eux contraire à la séparation des pouvoirs. On verra ce que la Cour de cassation en pense mais quel que soit le résultat, même si la juridiction suprême casse l'arrêt, Maggie De Block s'engage à maintenir la création du fonds d'aide. "Les victimes seront indemnisées."

Gilbert Dupont

5

L'ancienne ministre Onkelinx prévoyait un fonds doté d'un budget de 5 millions d'euros.